

# LE MESSAGEUR DE BRUXELLES

**ABONNEMENTS**  
 BRUXELLES ET PROVINCE  
 1<sup>re</sup> zone par trimestre  
 1<sup>re</sup> zone par mois  
 Les abonnements prennent cours le 1<sup>er</sup> de chaque mois.  
 On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur: FLORENT DELMOTTE

Rédacteur en chef: CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction: 45, rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

**PUBLICITE**  
 (Consulter notre tarif en dernière page)

## Les Carnets du Major

On évalue généralement par le nombre de morts et de blessés ramassés sur le théâtre du combat, les victimes que fait une bataille. C'est là une flagrante erreur: ce nombre est, hélas! beaucoup plus considérable.

En effet, à côté des soldats atteints par les balles ou les boulets ennemis, et dont certains guérissent très rapidement, il en est d'autres qui ne portent aucune blessure, et qui gardent cependant, durant toute leur vie, la marque indélébile des tristes circonstances qu'ils ont traversées. Tel qui sera sorti sain et sauf du combat et que ses camarades féliciteront, sera en réalité profondément atteint. En effet, la rançon de la bataille, le grondement de l'artillerie, les détonations, les explosions, la vue du sang et les péripéties atroces et variées d'une lutte corps à corps exercent une influence très grande sur le système nerveux. Et c'est à un ébranlement des nerfs qu'il faut attribuer nombre d'états physiques étranges et inquiétants qui se manifestent souvent chez le soldat, après la bataille.

Ces états pathologiques peuvent apparaître de diverses façons et avoir une gravité plus ou moins grande. La forme la plus simple est celle du choc nerveux; il est dû à la pression de l'air qui se développe par suite de l'explosion d'un projectile. La victime ne peut absolument pas se rappeler l'approche du projectile; dès que cette pression extraordinaire de l'air s'est manifestée, elle a perdu conscience. Cet état est très caractéristique et des plus fréquents. Le traitement en est invariable: une cure de repos absolu. Le patient est couché, avec défense absolue de parler, dans une chambre aussi confortable que possible; on évite qu'il entende le moindre bruit; il suit un régime très peu excitant. Peu à peu, le malade subit l'influence de ce milieu essentiellement calme; la mémoire lui revient et il ne tarde pas à se rétablir complètement.

Mais l'ébranlement nerveux peut être plus profond et l'état du patient plus grave. Le cas est d'autant plus inquiétant que le sujet est considéré d'abord comme tout à fait normal. En effet, il n'a pas perdu la mémoire et peut raconter parfaitement tous les épisodes de la bataille; seulement, on s'aperçoit qu'il devient peu à peu maniaque, qu'il répète plusieurs fois les mêmes choses. Il a aussi de longs moments d'absence, des périodes de distraction durant lesquelles il n'entend rien de ce qu'on lui dit; il est d'autres choses qu'il ne comprend absolument pas. Son état est analogue à celui du boxeur qui a reçu des coups trop rudes au cours d'une partie chaudement disputée et se relève égaré. Il se conduit de façon de plus en plus singulière, et n'agit qu'après de très longues hésitations. Ici aussi, le repos est le traitement tout indiqué; si le patient est à même de prendre du repos. Une excellente méthode et qui a été employée déjà avec succès en arrière du front, est la psychothérapie. On agit par suggestion. La volonté du sujet n'est pas assez forte pour ramener le calme dans son esprit; le médecin agit par l'ascendant de sa propre volonté. Le malade restant couché dans une chambre très peu garnie, tendue de bleu de préférence — il est reconnu que la couleur bleue exerce une influence calmante sur l'esprit — le médecin lui prendra la main, lui dira de fermer les yeux et cherchera par de tranquillisantes paroles prononcées à voix basse, à rassurer cet esprit inquiet et préoccupé. Il en éloignera les visions excitantes et pénibles, en faisant ressortir la bonté d'un monde existant présente, la sécurité pour l'avenir et l'immortalité de tout souci. Et dans la demi-obscurité d'une chambre bien aérée, entouré de soins et se reposant continuellement, le malade reviendra lentement, très lentement, à son état normal.

En dehors des symptômes énumérés, il en est encore bien d'autres, qui se trouvent du reste assez rarement réunis. Ainsi un homme qui a, en apparence, très bien résisté à un bombardement, s'effondre brusquement au premier coup annonçant un nouveau bombardement. Si un officier intelligent le fait alors transporter en arrière du front, en un lieu absolument sûr, il s'endort, sans être gêné le moins du monde par le bruit de la bataille. Quelquefois même il se réveille au bout de douze, dix-huit ou vingt-quatre heures, complètement guéri. Il est pourtant des soldats qui ne peuvent supporter le moindre bruit, et cela pendant une période de convalescence parfois assez longue. Un gamin qui passe en sifflant sous leur fenêtre, un pneu qui éclate dans la rue, il n'en faut pas davantage pour les faire bondir de leur lit et pour provoquer une rechute assez grave.

Jusqu'ici, nous n'avons examiné que des cas guérissables; il en est malheureusement d'autres. Les hommes de constitution robuste ne sont pas incurables, en général; mais les affaiblis, les surmenés, les neurasthéniques, offrent beaucoup moins de résistance; les nerfs prennent souvent le dessus et dominent complètement ces organismes déjà minés. Les malades appartenant à cette dernière catégorie restent irritables à l'excès et sont absolument incapables de fixer leurs idées sur tel ou tel sujet déterminé. Les traitements habituels ont fort peu de prise sur des sujets alcooliques ou dégénérés, et, en général, sur tous ceux qui, par la volonté, atrophiée, est incapable de réagir. En outre, toute excitation ou émotion ultérieure peut abolir les effets de soins patients et longs.

Aussi un bombardement ne restait-il jamais absolument sans résultats; même si l'ennemi n'éprouve pas des pertes considérables en blessés et en tués, son moral est affaibli, et toutes les faiblesses de son tempérament s'accroissent. Le combattant qui dispose du plus petit nombre de projectiles est doublement atteint, car il est matériellement et moralement. Et le tempérament des soldats jouant un rôle si important dans leur guérison, le peuple dont l'équilibre moral est le plus fort jouira d'une grande supériorité sur son adversaire. La victoire doit rester à l'armée dont les soldats sont le plus malades de leurs nerfs.

Après avoir examiné des cas qui semblent anodins à première vue, mais peuvent néanmoins avoir des conséquences si graves, il serait déplorable de laisser le lecteur sous l'impression de l'impuissance du médecin à guérir complètement certains malades. Pour donner, au contraire, une idée des immenses progrès réalisés par la chirurgie moderne, il suffira de raconter le traitement vraiment extraordinaire que subit le soldat N., auquel sa patrie avait confié le poste de cuisinier du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie. En l'exercice de ses fonctions, le malheureux fut, par mégarde, le contenu d'une bouteille d'acide chlorhydrique. Des soins immédiats parvinrent à le sauver provisoirement, mais l'usophagie s'était tellement enracinée, près du cardia, que le pauvre cuisinier ne pouvait prendre aucun aliment, ni solide, ni liquide. N'avait-il été sauvé que pour périr d'inanition et mourir dans des souffrances plus longues et plus atroces encore? C'est alors que fut risquée une opération d'une audace vraiment étonnante. L'estomac fut attaché à la paroi abdominale, et une ouverture y ayant été pratiquée, le patient fut nourri directement par cette voie. Lorsqu'il eut repris ses forces, l'opération commença. Il ne s'agissait de rien moins que de substituer à l'usophagie endommagée un autre tube, absolument neuf et intact. Le traitement dura six mois et huit jours, en réalité, cinq opérations différentes. Le plan en était soigneusement conçu; il fut exécuté et put réussir, grâce à une grande patience, à beaucoup de sang-froid et à une rigoureuse observation des règles de l'asepsie moderne.

La première opération consista à couper un morceau de l'intestin grêle et à relier ce fragment à l'estomac; l'autre extrémité fut guidée au dehors. Plus tard, une partie de la plèvre fut sectionnée et rabattue en tuyau; cette membrane, réunie au fragment d'intestin d'une part et à la partie supérieure de l'usophagie, d'autre part, forma la partie médiane du nouveau tube digestif. Quant au vieux usophagie, il fut enlevé avec dextérité et précieusement conservé dans l'alcool. Des photographies aux rayons X permirent de constater que les aliments passaient très normalement de l'intestin-bouchon dans l'estomac. Du reste, le patient ne tarda pas à augmenter de poids; il put bientôt se lever et l'on prévoit qu'il pourra s'occuper de ses occupations habituelles.

N., qui jouit de la réputation d'un joyeux loustic, déclara à tous venants qu'il est fort heureux de son accident, puisqu'il lui a procuré le privilège rare de renouveler complètement un usophagie endommagé et il assure que ce n'est guère plus compliqué que de changer de ruban.

N. serait-il, par hasard, compatriote de Marjot? — En ce cas, me direz-vous, l'histoire.

« Ah! non; l'histoire est parfaitement authentique; et je tiens à la disposition des lecteurs qui désireraient faire les frais d'un nouvel usophagie, l'adresse d'un praticien habile qui se charge de fournir l'accessoire en question, à un prix de guerre (placement compris). »

LEO

## Pour la Paix

Vienne, 25 mai. — Le journal « Abend » reçoit de son correspondant de Berlin le télégramme suivant:

« On me confirme de source autorisée l'interprétation suivante des paroles du discours du chancelier de l'Empire relatives aux conditions auxquelles l'Allemagne serait disposée à ouvrir des négociations de paix.

1<sup>re</sup> L'Allemagne repousse comme étant indiscutables les exigences formulées dernièrement par sir Edw. Grey, à savoir: que l'ouverture des négociations de paix ne peut dépendre que d'une proposition de négociations qui tiendrait compte de la responsabilité dans la guerre. D'un côté, cette question a été éclaircie à suffisance; d'un autre côté, le Chancelier est arrivé à la conviction que des négociations entamées sur cette base ne pourraient en aucun cas arriver à un résultat positif. Le Chancelier a décidé à ne pas revenir sur cette question.

2<sup>e</sup> L'Allemagne doit repousser énergiquement toute tentative de ses adversaires d'amener par un détour la Conférence de la Paix à discuter des questions d'ordre intérieur ou exercer sur celles-ci une influence quelconque.

3<sup>e</sup> L'Allemagne est disposée à faire la paix. Toutefois, les négociations doivent se faire uniquement sur la seule base de la situation militaire actuelle.

Il va donc de soi que les conditions de paix de l'Allemagne se modifieront conformément au développement ultérieur de la situation militaire.

Le fait que le Chancelier de l'Empire ne parle, dans cet entretien comme dans ses discours antérieurs, que des dispositions de l'Allemagne à conclure la paix, prouve que le Chancelier de l'Empire ne parle que comme un simple homme d'Etat allemand.

## Sur Mer

On mande de Bucarest qu'un transport russe, chargé de munitions, qui allait de Sébastopol à Remi, a touché une mine bulgare et a sombré avec tout l'équipage.

Tarragone, 24 mai. — Vingt matelots du vapeur grec « Istros », qui fut torpillé par un sous-marin autrichien, sont arrivés au port de la Spalmas (île Majorque).

Parmi l'équipage du vapeur norvégien « Tjemo », torpillé, se trouvaient trois Espagnols.

Copenhague, 24 mai. — Hier, à quatre heures du matin, un sous-marin allemand s'est échoué devant un vapeur suédois, sur lequel le vapeur fonce au même moment. On n'a pu constater les avaries subies par le sous-marin, car aucune trace ne resta sur l'eau et le sous-marin disparut. Des nouvelles complémentaires disent qu'il s'agirait d'un sous-marin russe.

Londres, 25 mai. (Lloyds.) — Le navire russe « Regina » et les navires italiens « Roberto » et « Ganista » ont été attaqués par des sous-marins.

## ALLEMAND

Berlin, 25 mai. (Communiqué de midi.)

Théâtre de la guerre à l'ouest. Devant la côte de Flandre, des torpilleurs et des bateaux éclaireurs anglais ont été attaqués par des avions allemands. A l'ouest de la Meuse, l'ennemi a échoué dans trois attaques tentées en vue de reconquérir le village de Cumières que nous lui avons arraché. A l'est du fleuve, nos régiments, poursuivant leur succès d'avant-hier, ont poussé de l'avant et enlevé des tranchées ennemies au sud-ouest et au sud du fort de Douaumont. Nous nous sommes de nouveau emparés de la carrière au sud de la ferme de Haudromont. Dans le bois de la Gaillette, l'ennemi a assailli notre position durant toute la journée; ses efforts ont été absolument inutiles. Outre leurs pertes sanglantes, qui furent très graves, les Français ont laissé entre nos mains plus de 850 prisonniers et 14 mitrailleuses. Deux biplans ennemis ont été abattus en combat aérien, l'un près de Saint-Souplet, l'autre au-dessus de Herbebois.

Théâtre de la guerre à l'est. Point d'événements particuliers.

Dans les Balkans. Des avions ennemis ont, sans succès, lancé des bombes sur Uskub et Gueghli.

Berlin, 25 mai. (Officiel.) — Le 22 mai, dans la partie nord de la Mer Egée, entre Dedeagatsch et Samothrace, des hydro-aéronefs allemands ont attaqué une flottille ennemie composée de quatre navires, dont un servant au lancement d'avions, a été atteint en plein par deux bombes. Les navires ennemis se sont alors éloignés dans la direction d'Imbros.

## AUTRICHIEN

Vienne, 25 mai. (Communiqué de midi.)

Front russe. En Wolhynie, nos colonnes de reconnaissance ont effectué en plusieurs endroits des agressions de surprise, couronnées de succès. Situation inchangée.

Front italien.

L'activité combattive dans le secteur de Doberto, à Fletch et au Ploek, a été plus vive que pendant les derniers jours. Des tentatives d'attaques ennemies, repoussées à plusieurs reprises à Penteleim, ont été refoulées.

Au nord de la vallée de Sugana, nos troupes ont pris la Cima Giala, ont franchi en quelques endroits le ruisseau de Maso et sont entrées à Striggen (Strigno). Au sud de la vallée, un détachement qui s'est avancé au delà du Koppelberg, en surmontant de grandes difficultés de terrain et après avoir brisé la résistance ennemie, s'est repandu vers l'est et vers le sud. La Corina di Campo Verde est en notre pouvoir. Des détachements italiens ont été immédiatement refoulés. Dans la vallée du Brand (Vallarsa), nos troupes ont pris possession de Chiesa. Le complément du butin dans le terrain de l'attaque s'est augmenté de 10 canons.

Une de nos escadrilles d'hydroplanes a lancé quatre bombes sur la gare et sur les installations militaires de Lathana.

Front du Sud-Est.

Pas d'événements essentiels.

Evénements sur mer.

Dans l'après-midi du 24 mai, une escadre d'hydroplanes a abondamment bombardé la gare, la poste, des casernes et des forts de Bari, avec bon succès, partiellement observé, provoquant dans l'agglomération de la ville richement pavisée une perturbation distinctement reconnaissable. Le feu de défense des batteries a été inefficace, nos appareils sont rentrés indemnes.

## TURC

Constantinople, 25 mai. — Le quartier général annonce: Au front de l'Irak, pas de modification. Les forces russes, dont on nous a annoncé la marche en avant dans la direction de Karri Schirin vers Kankin Hanik, ont été forcées à arrêter leur marche dans la région de la frontière. Au cours d'un combat avec des détachements russes, qui ont été aperçus à la frontière persane, exactement au nord de Sulei Manieh, nous leur avons fait subir une perte de plus de 200 hommes.

Front du Caucase: Sur l'aile droite, dans le secteur de Billis, des escarmouches insignifiantes entre patrouilles; au centre et sur l'aile gauche, des tentatives agressives de l'ennemi prononcées contre nos avant-postes, pendant la nuit du 22 au 23 mai, ont été repoussées sans peine. A la presqu'île de Gallipoli, un torpilleur, qui tentait de s'approcher du Kulk schuk Kemikli, a été mis en fuite par le feu de nos batteries.

Un de nos hydro-aéronefs a lancé au cours d'un raid dans la direction vers Imbros, efficacement des bombes contre un moniteur, qu'il a aperçu dans le port de Kephale, contre les installations du port, ainsi que contre des hangars aériens, y provoquant un incendie, qui put être constaté parfaitement.

Sur les autres fronts, pas de changements à signaler.

BULGARE.

Sofia, 25 mai. Communiqué du quartier général au sujet de la situation sur le théâtre de la guerre en Macédoine: Les troupes anglo-françaises ont commencé depuis deux mois à quitter le camp retranché de Salonique, afin de s'approcher de notre frontière. Leurs forces principales se sont établies dans la vallée du Wardar et s'étendent du côté est via Dova Tepe jusqu'à la vallée de la Struma et du côté ouest via la région de Subotske Voden jusqu'à Lérino (Florina). Une partie de l'armée serbe reconstituée a déjà débarqué à Salonique. Depuis environ un mois, presque journellement il y a eu d'artillerie sur le front Doiran-Guegheli, mais ni les Anglais, ni les Français, n'ont jusqu'à présent nullement franchi la frontière. Avant-hier, un détachement d'éclaireurs français a été bombardé par nos patrouilles dans le village de Gornj-Garbale. Les cavaliers ont pris la fuite en abandonnant leurs chevaux, qui ont été capturés par nos soldats.

## FRANÇAIS

Paris, 24 mai. (Communiqué de 3 h. P. M.)

En Champagne, à la faveur d'une émission de gaz, l'ennemi a essayé d'aborder nos lignes dans la région à l'ouest de Navarin. Nos troupes ont rejeté l'ennemi dans ses tranchées. Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi a tenté au cours de la nuit une puissante action offensive à l'est du Mort-Homme. Après une lutte pied-à-pied, il a pénétré au prix d'importants sacrifices dans le village de Cumières et dans une de nos tranchées immédiatement à l'ouest. Des nouveaux renforcements parvenus, il résulte que les effectifs ennemis employés dans la région du Mort-Homme depuis le 11 mai, sont supérieurs à trois divisions. Sur la rive droite, les préparations d'artillerie et les attaques se sont succédées avec une égale violence dans la région Haudromont-Douaumont. En dépit de l'acharnement de l'ennemi, qui dépense sans compter les vies humaines, celui-ci n'a réussi qu'à prendre pied dans quelques éléments à l'est du fort. Toutes les tentatives faites contre nos positions à l'ouest et sur le fort lui-même ont été brisées par nos feux. En Woëvre, bombardement des secteurs d'Eix et de Moulainville.

Paris, 24 mai. (Communiqué de 11 h. P. M.) — Sur la rive gauche de la Meuse, les actions d'infanterie ont continué à l'est du Mort-Homme. A plusieurs reprises, les troupes de notre artillerie ont arrêté l'ennemi qui tentait de déborder du village de Cumières. Au cours de l'après-midi, une vive contre-attaque de nos troupes nous a permis de reprendre les tranchées situées à la lisière sud du village. Sur la rive droite, le bombardement a redoublé de violence dans la région du fort de Douaumont, sur lequel l'ennemi s'est particulièrement acharné. Les attaques furieuses menées avec deux divisions bavaroises nouvellement arrivées sur ce front, se sont succédées toute la journée. Après plusieurs tentatives infructueuses et des pertes énormes, l'ennemi a réussi à récupérer les ruines du fort dont nos troupes tiennent les abords immédiats. Au même moment, une tentative de débordement de nos positions du bois de la Gaillette a complètement échoué sous nos tirs de barrage et les feux de notre infanterie. Aucun événement important à signaler sur le restant du front.

## ANGLAIS

Londres, 23 mai. — Aujourd'hui, violent bombardement dirigé par la Gruppe de Vimy, ou la situation est inchangée. Entre Hougne et la route Forés-Roulers, l'artillerie ennemie a marqué aujourd'hui une grande activité. Egalement en d'autres endroits, combats d'artillerie et de mines. Hier, en certains points de notre front, les avions ennemis ont fait preuve d'activité, à laquelle ont participé 14 appareils ennemis. Un d'eux a été abattu et est tombé endommagé dans les lignes adverses.

## RUSSE

Petrograd, 23 mai. — Le 21 mai au soir, nous avons fait sauter une mine au sud de Krewo et avons occupé l'entonnoir. Pres de Kuchko Wola, à 34 km. au nord-est de Ratalowka, des parties d'un de nos régiments, soutenues par l'artillerie, ont repoussé les Allemands au delà de la rivière Wiestschelka, affluent du Pripiet. Ils ont détruit les tranchées nouvellement construites.

Au nord de Bucacz, sur la Strypa, l'artillerie ennemie a bombardé nos positions avec des shrapnells dans lesquels on a trouvé des éclats de verre. Sur le restant du front, la situation est inchangée.

## ITALIEN

Rome, 23 mai. — Entré le lac de Garde et l'Adige, on signale des concentrations de troupes ennemies dans la zone de Riva, ainsi qu'une activité des avions adversaires sur le Monte Baldo. Depuis l'Adige jusqu'à l'Adige, il y eut de simples escarmouches entre des détachements de reconnaissance. Entre l'Adige et la Brenta et dans la vallée de Sugana, nous avons repoussé le 22 mai une attaque ennemie contre nos lignes avancées. Hier nos troupes se sont retirées graduellement sur les lignes de défense principales. Le mouvement a été exécuté en ordre parfait et sans être aperçu par l'ennemi. Dans le Haut Gordevolo, un de nos détachements s'est emparé d'une position ennemie importante sur le Stelberg et a fait à cette occasion environ 50 prisonniers, dont un officier, et capture des armes et munitions. Sur le restant du front, l'activité de l'artillerie a été plus violente sur le Boite supérieur, sur les hauteurs au nord-ouest de Gôr et dans le secteur de Montafione. Des avions ennemis ont lancé quelques bombes vers une localité de la lagune vénitienne et ont blessé un petit nombre de personnes sans causer de dégâts.

## ETRANGER

ALLEMAGNE.

LES DEPUTES TURCS.

Berlin, 24 mai. — La délégation des députés turcs sera reçue demain en audience par le Kaiser.

RESTRICTION DE L'EMPLOI DU PAPIER.

Berlin, 24 mai. — Au cours d'une conférence des organisations intéressées au règlement de l'emploi du papier d'impression, à laquelle ont également assisté les représentants officiels, on a annoncé le résultat des mesures prises pour le recensement du papier. Il a été décidé qu'une restriction générale de l'emploi du papier sera nécessaire. On attend pour le commencement du mois prochain une ordonnance du Conseil Fédéral réglant l'emploi du papier à journaux.

## LA NOUVELLE LOI SUR LES IMPOTS

Berlin, 24 mai. — Le projet de loi sur les nouveaux impôts est actuellement en discussion par les diverses commissions parlementaires. On prévoit que la nouvelle loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1919.

## AMERIQUE

NEW-YORK, 25 mai. (Reuter.)

Le correspondant à Mexico du « New-York American », le gouvernement mexicain a adressé une Note aux Etats-Unis, par laquelle il demande pour la dernière fois le retrait des troupes américaines. Le correspondant fait savoir que la Note déclare que la présence continue d'une force armée étrangère si considérable sur le sol mexicain porte atteinte à l'honneur et à la souveraineté du Mexique. Les Mexicains ne veulent pas la guerre, mais les pays entiers se prêt à lutter pour ses droits. Il régit à Washington une grande anxiété au sujet d'une nouvelle d'après laquelle Carranza aurait envoyé 30,000 hommes à la poursuite de Villa, au lieu de 10,000, comme il avait été convenu.

## ANGLETERRE

LE PROCES CASEMENT.

Londres, 25 mai. — Le nouveau procès contre Sir Roger Casement commencera aujourd'hui devant la Haute Cour. L'accusation porte l'inculpation de haute trahison.

LE MINISTRE DE COALITION.

On mande de Londres au « Nieuwe Rotterdamse Courant » que le colonel Yate, député unioniste, a demandé hier au président du Conseil s'il ne voulait pas ramener le Cabinet, proportionnellement au nombre des unionistes siégeant à la Chambre des Communes, qui est de 287, contre 300 radicaux. La première condition d'un Cabinet de coalition a-t-il dit, serait que tous les partis intéressés prennent leur part entière des responsabilités. Actuellement, les unionistes n'auraient que 9 places sur 23 dans le ministère. M. Asquith a répondu: « Non, je n'ai pas l'intention de procéder à un remaniement de ce genre. »

M. LYNCH GRACIE.

La condamnation à mort prononcée contre M. Lynch, l'Américain de souche irlandaise, arrêté à l'occasion de la révolte irlandaise, et pour lequel M. Wilson avait demandé l'ajournement de l'exécution, vient d'être transformée en une peine de détention de 10 ans.

LES CREDITS DE GUERRE.

Londres, 23 mai. — La Chambre des Communes a voté à l'unanimité les crédits de guerre.

## FRANCE

CONTRE L'ALCOOLISME.

L'Union des Français contre l'alcool publie un manifeste invitant toutes les femmes « qui veulent bien donner leurs fils pour combattre les Allemands mais qui ne veulent pas les voir devenir la proie de l'alcool, à lui accorder leur appui pour exercer sur le gouvernement et le Parlement une influence, afin d'obtenir que ceux-ci combattent le terrible danger dont l'abus des boissons menace la race française. »

LA VIE CHERE ET LES CHEMINOTS.

M. Briand, président du Conseil français, a reçu une délégation du Syndicat national des chemins de fer, qui lui était présentée par le ministre des travaux publics.

Les cheminots voulaient soumettre au gouvernement la situation dans laquelle se trouvent placés un grand nombre d'entre eux par suite du renchérissement de la vie. Ils lui ont demandé d'intervenir pour porter remède à cette situation.

Le président du Conseil leur a promis de saisir le Conseil des ministres de la question, et a pris rendez-vous avec eux en vue d'une réunion ultérieure.

MORT DU VICE-AMIRAL GIGON.

Toulon, 24 mai. (Havas.) — Le vice-amiral Gigon, du cadre de réserve, ancien préfet maritime de Cherbourg et de Toulon, commandant en chef de l'escadre du nord, est décédé aujourd'hui.

## HOLLANDE

LE « PRINCES JULIANA ».

Il y a quelque temps, la Société Néerlandaise faisait connaître qu'elle retirait le ss. « Princes Juliana » du service. A la demande d'un grand nombre de personnes, la direction a décidé d'abroger cette mesure et, par conséquent, le 30 juin prochain, le navire reprendra son service vers les Indes néerlandaises.

LES ARMATEURS HOLLANDAIS.

La Haye, 25 mai. (Correspondance Bureau.) — On annonce que les autorités anglaises ont permis l'importation de pièces de navires à ceux des armateurs hollandais qui avaient mis une partie de leur tonnage à la disposition de l'Angleterre et s'étaient conformés aux conditions imposées par celle-ci. Cette autorisation a été refusée à d'autres armateurs, sauf à ceux qui refusant leur adhésion aux conditions de l'Angleterre.

## ITALIE

UN CINEMA S'EFFONDRE A ROME.

Un grave accident a eu lieu ce matin au Mont Celsus, près du Mont Palatin, dans un théâtre en bois où l'on exécutait des scènes pour films. La pièce qu'on préparait est intitulée: « Robespierre » et la scène devait représenter la séance de la Convention où Danton et Robespierre s'opposèrent violemment.

Les gradins de l'amphithéâtre étaient occupés par une foule vociférante et applaudissante, mais, à un moment donné, l'agitation des spectateurs fit d'abord osciller, puis s'effondra tout l'échafaudage. Il y eut un mort et une cinquantaine de blessés, dont deux sont mourants.

LES REFUGIES DE GUERRE.

D'après les journaux italiens, l'Italie va également avoir ses réfugiés de guerre. Le « Corriere Vicentino » annonce que 20,000 réfugiés de la zone de guerre sont arrivés à Vicence. Mardi sont arrivés en outre 11,000 réfugiés du haut plateau d'Asiago.

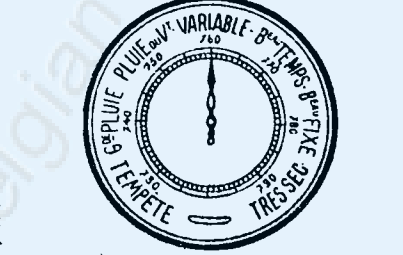
UN CONSEIL DES MINISTRES.

Berne, 25 mai. — On mande de Rome que le Cabinet italien a tenu hier soir une séance qui s'est prolongée pendant trois heures, et qui avait été décidée soudainement. Le communiqué habituel pour la presse ne lui a pas été remis.

## LE TEMPS QU'IL FAIT

Vade-Mecum du Messageur de Bruxelles (Observatoire privé du journal)

147<sup>me</sup> jour de l'année 1919, reste 219 jours.  
 Soleil levé à 4 h. 26 m., couché à 21 h. 35 m.  
 Lune levée à 3 h. 57 m., couchée à 15 h. 59 m.  
 N. h. le 21 mai, P. Q. le 21 juin, P. L. le 21 juin, D. Q. le 22 juin.  
 Baromètre de la veille, à midi.



Hauteur barométrique 759 m/m.  
 Température maxima 22 degrés Celsius de la veille, minima 15 degrés Celsius.  
 Prévision pour la lendemain couvert.  
 La fête du jour: St-Philippe.  
 La fête de l'endormissement: St-Hilbert.  
 Lune à l'apogée le 3 juin à 22 h. 44 m.  
 Lune au périgée le 16 juin à 10 h. 56 m.

## AUX BALKANS

A la Chambre grecque.

Athènes, 23 mai. — La Chambre grecque a repris ses travaux et a décidé de clore la session dans 14 jours.

Blocus de l'Epire.

Athènes, 23 mai. — Des parties des flottes italienne et française ont organisé depuis quelques jours un blocus direct contre l'Epire du Nord. Le port de Santi Quaranta se trouve complètement sous le contrôle de la flotte de l'Entente.

Le gouvernement grec a été avisé que les Alliés ne peuvent autoriser aucune importation pour la Grèce venant de Santi Quaranta et l'Epire du Nord. Ces récentes mesures de l'Entente, qui ont été prises particulièrement



## Les premières bombes lancées sur le Caire

Depuis la déclaration de guerre, il existe dans la ville si peuplée du Caire un certain nombre de personnes qui vivent dans la crainte continuelle des avions. Dès le mois d'août 1914, ils redoutaient l'approche de ces redoutables oiseaux. Ce n'est qu'en avril cependant que des avions firent leur apparition au Caire. Trois d'entre eux survolèrent le palais d'Abdin, le jour où on célébrait l'anniversaire du couronnement d'Abbas Hibaï II, le kédive aujourd'hui déchu. Avant cela, un avion était chose presque inconnue en Egypte. On oublie, quand on vit dans les grands centres européens, que ces merveilleuses hardiesse et d'ingéniosité ne pénétrèrent que très exceptionnellement dans les pays orientaux. Et il en fut ainsi en Egypte, même durant la guerre. Sans doute, des hydravions opéraient des manœuvres à Port-Saïd et le long de la côte du canal, mais la capitale égyptienne n'en fut pas. Seuls les réflecteurs éclairaient le ciel chaque nuit, augmentant l'étonnement de la population. Car l'Oriental, l'habitant des grandes villes du moins, ne possède pas la force morale dont font preuve par exemple les Parisiens ou les Londoniens lorsqu'une visite aérienne leur est annoncée. Aussi les attaques aériennes auroient-elles toujours plus de succès dans l'est, en ce sens que le but principal des aviateurs qui survolent une grande ville, sera plus aisément atteint. En effet, une panique naîtra et causera des ennuis et des difficultés considérables à l'autorité militaire. L'effet le plus considérable sera produit par un Zepplin, car toute la population arabe rêve des Zepplins, sans en avoir jamais vu, du reste. Lorsque les Australiens s'embarquèrent pour Gallipoli, on se racontait dans les nombreux cafés arabes : « Cela ne fait rien. L'empereur même viendra avec tout son harem, dans 400 Zepplins, et chassera les Anglais de Constantinople. Il l'a juré à son ami, le commandeur des croyants. Ainsi Allah se sert même des non-croyants ! »

Le Caire est une ville étrange, pleine de trésors artistiques, plus intéressants que ceux de Reims ou de Venise. Les mosquées primitives, les églises et les cloîtres datant du début du christianisme, surpassent en intérêt historique tous les vestiges antiques de l'Europe. Mais que dire des antiquités amoncelées dans le musée du Caire, situées malheureusement à côté de la caserne anglaise de Kasr-en-Nil. Si le feu y était mis, le désastre serait plus considérable encore qu'à Louvain. Et non seulement les égyptologues, mais encore les savants et les artistes du monde entier seraient unanimes à déplorer des pertes artistiques irréparables.



La fleur de l'orphelin.

Que voit, pour un jeune orphelin, un titre délicieusement évocateur et combien cette idée de vendre, par un beau dimanche de juin — car Dieu nous doit du soleil et jour-là — des fleurs au profit de nos orphelins de guerre, est exquise, vraiment, de féminité. Gravement recueillies comme il convient, avec à la bouche, la fleur vivante d'un sourire — d'un sourire un peu mélancolique, d'un sourire comme on en ont sur les anciens missels — les bons anges tutélaires — des dames et des demoiselles en vénération, le jour de la Trinité, fleur corolles et boutons, puis elles solliciteront de nous, en échange, pour de pauvres petits que le Sort, si cruellement, a frappés, une obole. Qui donc la leur refusera ? La fleur n'a-t-elle pas toujours servi le culte du souvenir ?

### Les distributions de prix.

Les administrations communales de l'agglomération bruxelloise viennent de décider que, de même que l'an dernier, les distributions de prix aux élèves des écoles publiques, se feraient, sans éclat et sans la solennité traditionnelles. Les membres des Comités scolaires réuniront les enfants et les membres du personnel enseignant dans le préau des établissements d'Instruction. La distribution de livres sera remplacée par la remise d'un simple diplôme de fréquentation.

### Fête de bienfaisance.

Grâce à l'approbation et à l'appui d'un public généreux, l'œuvre d'Education populaire de Bruxelles a pu mener à bien depuis une année sa philanthropique entreprise.

Cette œuvre, fondée par des membres de la classe ouvrière, sous le patronage de la légation du Chili et sous la présidence d'honneur des échevins de la Ville de Bruxelles, a pour but de protéger et de développer, par tous les moyens en son pouvoir, la personne intellectuelle, morale et physique de ceux qui appartiennent à notre classe populaire.

Afin d'accroître la vitalité de l'œuvre, le conseil d'administration a décidé d'organiser le samedi 27 mai, à 8 h. 3/4, en la Salle de l'Union Coloniale, rue de Stassart, 34, une grande soirée de bienfaisance au profit de l'œuvre.

Les artistes suivants ont bien voulu accepter de prêter leur gracieux concours à cette soirée : Mlle H. Merck, cantatrice ; Mlle R. de Aveudo Machado, harpiste ; M. L. Hemmer, ténor ; M. L. Guller, violoniste ; M. Van Horen, violoncelliste ; M. Marcel Maas, pianiste ; M. A. du Chastain, conférencier, et au piano d'accompagnement, Mlle Ch. Pels.

Des cartes au prix de fr. 3.00, 2.00, 1.00 et 0.50 sont en vente à l'Union Coloniale et à la Lecture Universelle, 86, rue de la Montagne.

### Toujours les falsifications.

Depuis quelque temps, on se plaignait à Molenbeek-Saint-Jean de la mauvaise qualité de nombreuses marchandises alimentaires mises en vente sur le territoire de la commune. L'administration de celle-ci a fait procéder à la saisie de plusieurs échantillons de produits qui lui paraissaient suspects et qui ont été soumis à l'analyse du laboratoire spécial. L'expert a retenu une quinzaine d'échantillons de café moulu, de lait, de beurre, de viande hachée et de conserves diverses. Des procès-verbaux ont été dressés et les falsificateurs seront poursuivis avec rigueur. Avouons qu'ils n'auront pas volé les peines qu'on leur appliquera !

### Rues débaptisées.

A la suite d'une entente entre les communes de l'agglomération bruxelloise, le Collège d'Andegem, afin de supprimer le double emploi des noms des rues, a donné le nom de rue du Villageois à la rue de la Bruyère ; avenue des Quatre-Maries à la chaussée de Boisfort ; avenue Henri Debrouckère à l'avenue du Bruckère ; rue des Bons Vieillards à la rue des Champs ; avenue du Stratège à l'avenue du Champ des Manœuvres ; rue du Rail-way à la rue du Chemin du Fer ; rue de la Piété à la rue de l'Eglise ; avenue de Nieuwepoort à la rue des Etangs ; rue des Mille Couleurs à la rue des Fabriques ; avenue Félix Godard à l'avenue de la Forêt ; rue du Roodenberg à la rue des Meuniers ; Rond-Point du Train au Rond-Point des Souverains ; et rue de la Brès à la rue de la Houlette.

### A Evre.

Les habitants de la rue St-Vincent, à Evre, se plaignent à juste titre depuis longtemps des dégâts que leur occasionnent les moindres pluies. L'eau dévale des pentes des champs avoisinants et pénètre dans les habitations en véritables torrents. Ce fut le cas lundi lors de la formidable averse qui s'abattit sur la ville. De grandes maisons ouvrières appartenant à la Ville de Bruxelles ont surtout souffert : dans les caves, l'eau s'éleva à plus d'un mètre de hauteur et tous les objets des habitants surnageaient dans ce liquide boueux. Le bourgmestre et l'échevin des Travaux Publics ont été constater l'importance des dégâts et de nombreux chômeurs ont été réquisitionnés pour vider les locaux en question. Une indemnité pécuniaire a été promise aux victimes et les édiles ont formellement promis de donner les ordres nécessaires pour qu'on effectue d'urgence les travaux nécessaires pour éviter le retour de pareille catastrophe.

### Sermons de Charité.

Dimanche prochain, 28 mai, à 5 h. (E. G.), un sermon de charité sera prêché, en l'église de Notre-Dame au Sablon, par le R. P. Dohet, de la Compagnie de Jésus.

La collecte sera faite pour le Comité spécial d'aide aux employés, créé sous les auspices du Syndicat chrétien des employés, employés et voyageurs de Bruxelles.

Dimanche 28 mai, en l'église de Jésus, pendant la messe de 11 heures, un sermon de charité sera prêché par M. R. P. Devos, supérieur de la résidence de Jésus, au profit de l'œuvre des Amis des Pauvres.

Jeu 1<sup>er</sup> juin (Pentecôte), à 4 h., en l'église St-Jacques-sur-Caudenberg, sera prêché un sermon de charité par le R. P. Humbert, de la Compagnie de Jésus. Une quête sera faite au profit de l'œuvre des Secours aux Infortunés de 1915.

Dimanche 4 juin, au salut de 6 heures, en l'église des SS. Michel et Gudule, sera prêché un sermon de charité par le R. P. Pierlot, des Oblats de Marie, au profit des 45 patronages de jeunes gens de l'agglomération bruxelloise.

### Notre prime.

Nos lecteurs trouveront en quatrième page notre billet de faveur pour un théâtre de la ville.

### TRADUCTIONS

Traduct. légal  
près le Tribunal de 1<sup>er</sup> inst. H. CHALLES  
45, rue du Marché-aux-Poivres, 45, Bruxelles.

## Echos et Nouvelles

### K. Z. W. R. 13 ?

Les événements qui se déroulent actuellement au Mexique, le conflit entre cet Etat et les Etats-Unis mettent au premier plan de l'actualité le célèbre roman « K. Z. W. R. 13 », de Cromarty, que le « Messenger de Bruxelles » a publié et qui vient de paraître aux Editions F. D., au prix de 65 centimes. Tous ceux qui les événements d'outre-Atlantique intéressent, trouveront dans ce livre une situation d'un dramatique intense se déroulant à Brownville, la ville-frontière des Etats de l'Union et à laquelle le drame actuel qui se déroule là-bas, drame prévu depuis longtemps, sert de cadre.

« K. Z. W. R. 13 » est le plus pathétique drame policier qui ait été écrit depuis longtemps. On le trouve dans toutes les librairies et dans tous les kiosques.

### Le saindoux et l'alcool pour les usages pharmaceutiques.

L'organisme d'entraide professionnelle « Aide et protection aux médecins et pharmaciens », vient d'obtenir que 5,000 kilogrammes de saindoux soient répartis chaque mois entre les pharmaciens du pays. De même chaque pharmacien pourra obtenir 5 litres d'alcool.

### Dans l'Enseignement.

1. Il sera procédé en 1916, dans les écoles normales moyennes de l'Etat de Gand et de Nivelles (garçons), de Bruxelles et de Liège (filles), à une date qui sera déterminée par les présidents des jurys, aux examens d'aspirant-professeur agrégé, et de régent et aux examens approfondis sur les langues germaniques ;

2. Les récipiendaires qui ont fait des études privées, peuvent présenter, avant l'ouverture de l'année scolaire, ceux qui se présentent à l'examen de professeur agrégé et qui se destinent à enseigner dans une école de localité flamande, doivent en faire la déclaration au moment de leur inscription ;

3. Des jurys feront subir aux élèves des écoles normales moyennes livres de Maïoune, Louvain, Thiel, Wavre-Notre-Dame, Nivelles, Jupille, Champigny, Tourmoult, Esclon, Landen, Gand (Société pour l'Instruction Supérieure des jeunes filles), Gand (Dames de l'Instruction chrétienne), Turnhout, Bastogne, St-Nicolas (Waes) et Pecq, dans les locaux de ces établissements, à une date qui sera fixée ultérieurement, les mêmes examens.

4. Les inscriptions seront reçues du 5 au 20 juin y compris. Aucune suite ne sera donnée aux demandes tardives.

Les inscriptions seront prises : Pour la province du Brabant, au ministère des sciences et des arts, 25, rue de la Charité, à Bruxelles ; pour la province d'Anvers, par M. Jacobs, gouverneur provincial, à Anvers ; province de la Flandre occidentale, par M. H. Axters, gouverneur provincial, à Bruges ; province de la Flandre orientale, par M. C. De Zutter, gouverneur provincial, à Gand ; pour la province de Hainaut, par M. P. Boland, gouverneur provincial, à Mons ; pour la province de Liège, par M. H. Joris, gouverneur provincial, à Liège ; pour la province de Limbourg, par M. L. Mesot, gouverneur provincial, à Hasselt ; pour la province de Luxembourg, par M. J. Chenot, gouverneur provincial, à Arlon ; pour la province de Namur, par M. F. Hustin, gouverneur provincial, à Namur.

Les récipiendaires ajournés au cours d'une session précédente ne paient que le quart des frais ; les récipiendaires refusés au cours d'une session précédente paient la moitié de ces frais.

## Faits Divers

### AMER ERNEST BECKER

**VOL AU CAMION.** — Hier, vers 11 heures du matin, le nommé F. Michiels, âgé de 21 ans, originaire de Gilly, a été surpris rue des Fripieris, au moment où il dérobait un paquet d'un camion des Messageries Schneider. Arrêté, il déclara qu'il venait d'arriver à Bruxelles, où il se trouvait sans ressources et sans domicile. Il a été écroué pour vagabondage.

**VOLS DANS NOS MAGASINS.** — Hier vers midi, une élégante jeune femme, nommée Dédet, domiciliée à Anderlecht, a été surprise dans les magasins de l'Innovation au moment où elle venait de dérober plusieurs objets qu'elle cachait sous son manteau. Procès-verbal a été dressé à charge de la coupable.

**UNE COQUINE.** — Une jeune femme, Irma S., a été subitement prise de la fièvre et elle occupait place Collignon, à Scherbeek, mais elle rapidement avait raison un vol de bijoux d'or et d'argent, de linge et d'objets divers, qu'elle pratiqua au préjudice d'un co-locataire et un second méfait au détriment d'un autre habitant du même immeuble, à qui elle déroba une gamelle d'argent assez considérable. L'audacieuse coquine est activement recherchée par la police.

## UNE AFFAIRE A ECLAIRCIR.

Hier, un paysan de Lombeck était venu à Bruxelles pour vendre des pommes de terre et s'était arrêté quelques instants dans un café de la rue des Bouchers pour y prendre un rafraîchissement. Dans le même établissement, se trouvait une autre femme qui sortit à l'instant et qui revint quelques minutes après en déclarant qu'elle avait laissé sur la table ses porte-monnaie, contenant une somme d'argent. Sur ces entrefaites, le paysan avait disparu. On l'accusa nettement du vol et la police se mit à sa recherche. Elle fut rapidement retrouvée et amenée au commissariat de police de la quatrième division, où on la fouilla. On ne trouva sur elle que l'argent provenant des ventes de pommes de terre effectuées dans la matinée. En conséquence, l'affaire est toujours en suspens et il y aura des suites.

## UN COUP D'AUDACE.

L'agent Colon, de Molenbeek-Saint-Jean, arrêté hier chassée d'Anvers un individu porteur de marchandises volées et l'amena au commissariat de police lorsque, brusquement, l'individu porta au représentant de l'ordre un violent coup de poing qui jeta celui-ci à terre. Le coupable prit la fuite à toutes jambes et, malgré une longue poursuite, ne put être rejoint.

## NOS POLICIERS TRAVAILLENT.

Depuis quelque temps, les grands magasins du centre de la ville étaient mis en coupe réglée par une bande de coquins qui avaient institué une véritable association. Après une longue et difficile enquête, M. l'officier de police Louis Frouville, aidé de l'agent spécial Wuyts, est parvenu à découvrir les principaux coupables. Les nommés G. G., B. F., et M. A., habitant le quartier de la rue aux Fleurs, ont été arrêtés et mis à la disposition du Procureur du Roi. Une perquisition pratiquée à leur domicile a fait retrouver une quantité considérable de bibelots de valeur, de linge, de chaussures et de marchandises diverses.

Les vols à la tire pratiqués sur les plate-formes de nos tramways s'étaient accrues également durant ces dernières semaines. Nous en avons cité quelques-uns, il faut ajouter à cette liste déjà longue les portefeuilles dérobés : à un provincial avec 8,000 francs ; à un négociant à la place Dailly avec 6,000 francs ; à un campagnard à la gare du Midi, 4,000 francs, etc., etc. Ces exploits étaient aussi dus à une bande bien organisée. La police s'est parvenue à pincer quelques-uns de ses membres : les nommés V. L., habitant rue d'Assas ; G. F., rue de l'Instruction et M. C., de Forest, arrêtés par les agents Hertel, Lemaire et Wuyts, et un quatrième individu, P. C., rue des Alexiens, mis à l'ombre par les soins de la police de la quatrième division.



## A propos des indemnités de chômage.

On s'est passablement ému au cours des derniers temps des abus relevés par cette institution. Nous n'entreprendrons point de perpétuer la critique d'un fait qui d'ailleurs ne peut jamais être entièrement conjuré, mais nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention de l'administration compétente sur les vices que recèlent certaines initiatives apportées pour le bien de la cause. C'est ainsi que, dans un ménage de plusieurs personnes dont certains membres sont inoccupés, ces derniers, pour avoir droit à l'indemnité, ne peuvent pas habiter sous le même toit que ceux qui travaillent. Il y a là une question morale qui paraît avoir été négligée et qui tend à mettre les dépossédés sur un pied d'infériorité manifeste vis-à-vis de ceux qui, en somme, ont pour mission de les nourrir. On objectera que, par ces temps de misère, les choses ne vont pas si loin et l'on n'imagine pas que ce fait a lui seul peut constituer un grief. Cette éventualité n'est malheureusement que trop vraie. Aussi, parlons-nous en connaissance de cause. Nous avons vu des ménages démunis par le seul fait de cette situation et, pour se soustraire à cet état de choses, certains membres d'une même famille se voyaient obligés de quitter le toit commun pour aller vivre ailleurs. D'autres enfin, usant de fraude en « extrême », obtenaient complaisamment d'un voisin d'être domicilié chez lui, éludant de cette façon la disposition réglementaire. Nous pourrions citer à l'appui de cette dernière hypothèse des plus concluants, mais comment y remédier ? Là est le nœud qu'il importe de trancher. L'administration compétente n'aurait-elle pas plus d'intérêt et en tout cas moins de tablatrice en admettant une mesure transactionnelle, qu'à réduire proportionnellement l'indemnité de chômage par tête de personne habitant sous le même toit ? C'est une question à examiner et qui, nous en sommes certains, mériterait fin à une foule de griefs et de dissensions dont nous pouvons actuellement nous passer.

## A Battue

Il nous revient que des troubles d'une certaine gravité ont éclaté au marché de la Battue. Des commerçants verveux qui s'étaient rendus sur les lieux protestèrent contre la chute du beurre et des œufs. Après un échange de propos aigre-doux, on en vint aux faits et la rixe commença. Les dégâts sont, paraît-il, assez considérables. Il fallut toute la sagesse et l'autorité de la police de l'endroit pour ramener quelque peu l'ordre. Mais voilà, le beurre et les œufs baisseront-ils pour la cause ?

## Appel Correctionnel

Un individu nommé Lambert M., domicilié à Liège, rue de l'Espérance, fut rencontré un soir par un policier après l'heure fixée par les règlements actuellement en vigueur sur la circulation. Livré à se rendre à la permanence, il se mit en rébellion ouverte contre les agents, qu'il injuria copieusement.

De ce chef, il fut condamné par le tribunal correctionnel de Liège à 2 mois de prison pour rébellion et à 15 jours et 26 francs d'amende pour outrages. L'avocat du prévenu estima que la peine a été exagérée. La Cour se rallia à cet avis et réduisit la peine de prison à 1 mois et à 8 jours respectivement.

## Etat-civil

Naissance : 1 fille.  
Décès : Jean Devos, mineur, 61 ans, rue du Bonheur, 75, veuf Domet ; Jean Bourguignon, charpentier, 38 ans, à Vorviers, célib. ; Joseph Barhon, conducteur d'auto, 25 ans, rue des Vergers, 8, célib. ; Jean Declaye, s. pr., 72 ans, rue Basse-Vex, 5, cp. Rouen ; Théodore Vandeweyer, mineur, 71 ans, rue Ambiorix, 46, veuf Teb-sch, cp. Verviers ; Lambertine Cordes, s. pr., 67 ans, cp. Verviers ; Marie Quibone, s. pr., 79 ans, à Saint-Nicolas, Liège, célib.

## La Vie en Province

(Reproduction interdite.)

### CHARLEROI

(De notre correspondant particulier.)

#### Nouvelles postales

Les bureaux de postes de Acoz, Baucoup, Bonne-Espérance, Buvrinnes, Chassart, Crofustet, Godardville, Gorgnies, Jamoulx, Mariemont, Ombay-Buzet, Peissant, Rèves et Villers-la-Tour, ont été réouverts le 16 mai pour le service postal de la population belge.

#### Charleroi-Fontaine-l'Evêque en autobus

La députation permanente du Hainaut vient d'accorder sur adjudication, l'exploitation d'un service de transport de voyageurs par autobus de Marchienne-Etat à Fontaine-l'Evêque. L'inauguration du trafic au moyen de ce système de locomotion, actionné par la vapeur, aura lieu le 1<sup>er</sup> juin. Le coût du voyage est de fr. 0,50 ; la durée du trajet étant de 15 minutes, le règlement de roulage ne permettant pas une vitesse supérieure.

L'autobus est confortable ; 24 personnes peuvent y être casées bien à l'aise.

Signalons que le transport des voyageurs était assuré antérieurement par un service de camions et de voitures dont le droit de stationnement, payé à la commune de Marchienne, était fixé à 3 francs par cheval et par semaine.

#### Dramatique incendie à Roux

Pendant la nuit de lundi à mardi, un vacher aperçut vers 2 heures du matin des flammes s'élevant d'un pâ de maisons appartenant à M. Jean Duart, et dont l'une était occupée par M. Simon Frison, âgé de 50 ans. L'alarme fut donnée et l'on se mit en devoir de combattre le feu qui menaçait déjà les habitations voisines.

L'élément destructeur faisait de rapides progrès dans la demeure de M. Frison, qui dut s'échapper par la fenêtre ; l'épouse Frison, une pauvre infirme, qui couchait au rez-de-chaussée, fut mise en sécurité chez des voisins. Pendant que des courageux voisins, aidés par la police, s'efforçaient de circonscire le feu, Frison, devenu subitement fou, courut jusqu'au canal et s'y jeta, croyant éteindre le feu qui le consumait. Son cadavre fut repêché quelques heures après ; la tête émergeant de l'eau l'ayant fait rapidement découvrir.

De deux habitations contiguës, il ne reste plus que des pans de murs calcinés ; le feu avait déjà entamé une troisième.

On ignore les causes du sinistre.

## MONS

(De notre correspondant particulier.)

#### Cour d'assises du Hainaut

C'est lundi dernier que s'est ouverte la deuxième session de la Cour d'assises du Hainaut. C'est M. Smits qui occupe le fauteuil de la présidence.

L'affaire à juger a trait au meurtre commis à Solre-sur-Sambre dans la nuit du 13 au 14 avril 1915 sur la personne de Victor Gobeau, vicillard de 74 ans. Les prévenus sont : Gendrin, Alexandre-Joseph et Dani Paul-Louis, âgés respectivement de 19 et 23 ans, qui sont également accusés de vol avec escalade et effraction au préjudice de la victime.

Dani est en aveux et prétend avoir agi sous l'influence de la misère et de l'instigation de Gendrin. Ce dernier ne veut pas démentir l'affirmation de non culpabilité qu'il a faite à M. le Juge d'Instruction Van Dam, de Charleroi ; il dit que Dani l'accuse parce qu'il a refusé la proposition de se constituer son avocat pour le défendre et pour

voler, 36 témoins à charge et 6 à décharge sont entendus. Après plaidoiries de Me Maillard et Tournay pour les prévenus et de Me Jourmet, ministère public, la Cour acquitte Gendrin et condamne Dani à 15 ans de prison.

Demain commencera l'affaire Leloux, Mevris, Delesseune. Avocats de la défense : Me Delanney, Reumont, de Patoul ; ministère public, M. Savy.

## HUY

(De notre correspondant particulier.)

#### Un terrible catastrophe

Un terrible accident vient d'être survenu après-midi la consternation dans la population riveraine de Givès. Un remorqueur, « Alliance VII », qui descendait la Meuse, tirant quatre bateaux, a fait explosion. Le mécanicien, le capitaine, M. Leblanc-Benelle et sa femme, âgée de 26 ans, qui se trouvaient sur le remorqueur au moment où se produisit l'explosion, ont péri. Des débris furent projetés sur chaque rive à une grande distance. Les cadavres des trois victimes n'ont pas encore été retrouvés. Le remorqueur a sauté en face des Carrières Quevint de Givès, non loin de l'endroit où finit récemment un bateau chargé de pierres. Le remorqueur appartenait à un armateur des environs. La cause du sinistre n'est pas encore déterminée.

#### La laiterie communale

Notre laiterie possède trois belles vaches répondant aux noms romantiques de Liberté, Egalité... Quatre autres têtes de bétail compléteront sous peu le petit troupeau. Le lait se vend en bouteilles de 1/2 litre à 20 centimes. Pour la rive droite, les bouteilles sont amenées le matin à l'hôtel de ville, où l'on peut se les procurer. Le lait est soumis à l'analyse bactériologique et garanti pur.

#### Le marché de mercredi

Les prix sont en hausse sur ceux de la semaine dernière ; à noter une baisse vers la fin du marché. Œufs, fr. 5,80 à 5,50 les 26 ; beurre, fr. 2,60 à 2,40 la livre ; potée de Huy, fr. 1,80 et 1,50 la livre. Les choux-fleurs ont fait leur apparition, ils coûtent fr. 0,50 à 0,60. Abondance de rhubarbe, asperges, salades, etc.

#### Bons de commune

La commune de Héron rembourse les bons de la commune jusque la fin de ce mois.

## ANVERS

(De notre correspondant particulier.)

#### Mouvement du port

Arrivages du 23 mai : 5 steamers, 1 bateau-moteur, 21 allèges.

Départs du 23 mai : 7 steamers, 3 bateaux-moteurs, 21 allèges.

#### Le congé du samedi après-midi

Le Collège échevinal, en séance du 23 courant, a décidé de rétablir, à partir de cette semaine, et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain, le congé du samedi après-midi pour les employés des services communaux.

## A NAMUR

#### Au Comité d'alimentation

Au cours de la dernière séance du Comité municipal d'alimentation, M. le Président a fait part à l'assemblée de ce qui suit : 1<sup>o</sup> Il sera délivré 1 kilogramme de saindoux et 1 kilogramme de lard par personne et par mois ; 2<sup>o</sup> Il sera fourni aux pharmacies des suppléments de matières actuellement rares et d'alcool ; 3<sup>o</sup> une diminution de prix sur certains articles d'alimentation est annoncée, notamment sur le riz ; 4<sup>o</sup> le Comité d'alimentation viendra en aide dans la plus large mesure possible aux institutions de secours scolaires et pour indigents et leur fournira des marchandises à prix réduits ; 5<sup>o</sup> les cultivateurs pourront dorénavant tirer leurs cochons chez eux ; 6<sup>o</sup> désormais il sera donné 600 grammes de sucre par tête et par mois ; de plus, le pavillonnaire du sucre pour confitures est assuré. Enfin, l'on annonce à l'assemblée l'installation à Namur d'une boucherie économique.

#### Le savon rare

Une longue file de personnes se presse chaque jour au magasin d'alimentation de la place de la Station, à l'effet de participer à une distribution de savon noir. Chaque ménage de plus de cinq personnes en reçoit 750 grammes et les autres 500 grammes. Les opérations marchent bien.

## La Vie Théâtrale

Nos artistes à l'étranger. — Nous apprenons que nos compatriotes, Mme Anna Gillard et M. Danlé, qui ont obtenu la saison dernière de très beaux succès au Théâtre de La Haye, viennent de signer un brillant engagement avec un impresario qui compte organiser une série de spectacles à Londres pendant la saison d'été.

M. Otto Lohse. — Nous lisons dans les journaux allemands que M. Otto Lohse, que nous avons connu comme chef d'orchestre à la Monnaie et qui est actuellement directeur de l'Opéra de Leipzig, vient d'être nommé Professeur Royal Saxon. M. Lohse a également occupé les fonctions de chef d'orchestre à l'Opéra de Cologne.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)

## La Vie Théâtrale

(De notre correspondant particulier.)

#### Cour d'assises du Hainaut

C'est lundi dernier que s'est ouverte la deuxième session de la Cour d'assises du Hainaut. C'est M. Smits qui occupe le fauteuil de la présidence.

L'affaire à juger a trait au meurtre commis à Solre-sur-Sambre dans la nuit du 13 au 14 avril 1915 sur la personne de Victor Gobeau, vicillard de 74 ans. Les prévenus sont : Gendrin, Alexandre-Joseph et Dani Paul-Louis, âgés respectivement de 19 et 23 ans, qui sont également accusés de vol avec escalade et effraction au préjudice de la victime.

Dani est en aveux et prétend avoir agi sous l'influence de la misère et de l'instigation de Gendrin. Ce dernier ne veut pas démentir l'affirmation de non culpabilité qu'il a faite à M. le Juge d'Instruction Van Dam, de Charleroi ; il dit que Dani l'accuse parce qu'il a refusé la proposition de se constituer son avocat pour le défendre et pour

voler, 36 témoins à charge et 6 à décharge sont entendus. Après plaidoiries de Me Maillard et Tournay pour les prévenus et de Me Jourmet, ministère public, la Cour acquitte Gendrin et condamne Dani à 15 ans de prison.

Demain commencera l'affaire Leloux, Mevris, Delesseune. Avocats de la défense : Me Delanney, Reumont, de Patoul ; ministère public, M. Savy.

## HUY



# au Théâtre

FOLIES BERGÈRE : L'Auberge du Tohu-Bohu.

Il y avait longtemps, depuis, si je ne me trompe, une fructueuse série de représentations aux Galeries, que « L'Auberge du Tohu-Bohu » n'avait plus été joué à Bruxelles. Cet amusant vaudeville à couplet-ports le marquis d'un bon faiseur, Maurice Ordonneau, dont les succès au théâtre ne se comptent plus. Aussi la pièce, ses clowns, ses musiques (signée Roger), ont-elles, comme elles le devaient nécessairement, rencontré leur succès de jadis. Disons que la pièce, et le reste monté avec soin et joué par une troupe homogène, parmi laquelle nous relevons les noms de Mmes La Lermine, toujours charmante, Bosman, Duc Créot, MM. Hiernaux, Du Prez, Spey, Bauey, Charlier, et y a une bonne soirée à passer aux Folies Bergère. Ch. D.

VIEUX-BRUXELLES : Le Prince Mystère.

L'opérette nouvelle dont le théâtre du Vieux-Bruxelles nous a donné mercredi soir la première et que le programme intitulé opérette moderne, comme si toutes les productions contemporaines ne l'étaient pas, est une pièce policière à musique. Elle m'a fait, je ne sais pourquoi, songer à « Raffles », à un « Raffles » où le policier serait cette fois l'ami de la pièce, le beau garçon dont une femme se toque et qui aurait cette fois aussi le beau rôle. Je constate du reste immédiatement qu'il n'y a aucune autre analogie entre l'opérette moderne, plus que moderne de M. Roels et le célèbre drame policier.

L'opérette d'aujourd'hui n'a pas le fini, la science de la scène, le « dosé », si je puis dire, d'émotion de l'œuvre fameuse que M. Brulé fit tant de fois triompher chez nous. Brulé veut-il dire que la pièce de M. Roels, malgré ses inexpériences, n'ait pas obtenu un joli succès ? Ce serait aller à l'encontre de la vérité. Des applaudissements nombreux et fournis ont salué chaque bûcher du rideau et au final l'auteur lui-même a dû paraître en scène pour saluer le public, qui vult, par ses acclamations, lui montrer sa satisfaction du plaisir qu'il lui avait donné. Il serait injuste de ne pas associer la troupe tout entière du Vieux-Bruxelles au succès de l'auteur, car tous ont contribué tant qu'ils ont pu à celui-ci. M. Nossent, qui a réglé avec un rare bonheur la mise en scène de « Le Prince Mystère », a tenu avec la verve bon enfant qu'il nous connaît le rôle d'un rat d'hôtel, barmen, batteur et a beaucoup fait rire. M. Loriaux est toujours le baryton sympathique que l'on connaît, dont la jolie voix est très appréciée. On peut dire avec raison que M. de Raey, très en progrès, M. Roels est très amusant et MM. Delrey, Duvernet et quelques autres complètent fort bien cette distribution.

J'ai si souvent déjà signalé les mérites de Mlle Meg de Cock, que je puis ne pas dispenser aujourd'hui de le faire encore et me contenter de signaler simplement le succès personnel de cette charmante artiste. Je citerai encore Mlle Joris, qui, à hélas, trop peu à chanter, Mmes Roussel, Mayola, etc. Un bon point aussi à l'orchestre et à son chef le maestro Frémoux.

THEATRE DE LA BOURSE : Orphée.

Le Théâtre de la Bourse a réouvert ses portes, faisant place, cette fois au grand opéra, que dit-on ? à l'opéra lyrique, puis, qu'on donne « Orphée », de Gluck, cet incomparable chef-d'œuvre d'une beauté classique unanimement reconnue. N'est-il pas étonnant de constater qu'après la chute de la Monnaie était déjà formé à pareille saison, tandis qu'aujourd'hui trois établissements donnent simultanément l'opéra dans la capitale ? Et l'on peut dire qu'il y avait feule mercredi soir à la première d'« Orphée ». Mais, prout, de fumure ! N'aurait-on interdire ce sport nuisible aux chanteurs d'abord, fort ennuyeux en suite, pour ceux qui viennent principalement pour entendre de la musique ? Voyez le règlement intelligent du Palais de Glace.

Dans l'interprétation d'« Orphée », il faut citer particulièrement Mlle Montfort, dont la voix grave et posée convient parfaitement au premier rôle de l'épouse. Mlle Vallée devrait mieux articuler quand elle chante « Euridice ». Mlle Pascalys interprète admirablement, mais fort gentiment, le rôle de l'Amour. Citons encore Mlle Marilly dans le rôle d'« Ombre heureuse ». Les chœurs ont de la couleur et sont très bons sous la direction de M. Steveniers. La partition est bien nuancée par l'orchestre, que conduit M. Lambou.

La mise en scène est très honorable, parfois inégale. Ainsi nous préférons celle du premier acte à celle du second.

Le public a fait un chaleureux succès à l'œuvre et aux artistes.

Charles Desbournets.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

COUR DE CASSATION

Les tribunaux d'arrondissement

On ne saurait que la légalité de l'institution de cette juridiction avait été contestée par la Cour d'appel de Liège, puis par le tribunal de première instance de Bruxelles.

D'autre part, la Cour d'appel de Bruxelles, invoquant la jurisprudence du tribunal de première instance de cette ville, avait rendu un arrêt annulant la légalité de l'institution des tribunaux d'arrondissement.

La Cour de Cassation, saisie du litige d'abord par M. le Procureur général près la Cour d'appel de Liège, ensuite par M. le Procureur général près la Cour de Bruxelles, a statué sur les deux pourvois introduits.

La Cour suprême a décidé qu'il y a lieu de forme dans le pourvoi introduit par M. le Procureur général près la Cour d'appel de Liège et pour cette raison le pourvoi ne sera pas examiné. Quant au pourvoi de M. le Procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, la Cour suprême, statuant, l'a rejeté.

Cette décision consacre définitivement la légalité de l'institution des tribunaux d'arrondissement.

ARGUS.

TRIBUNAL CIVIL DE BRUXELLES

Revue des référés

La « belle-mère » et la « bru »

Si la belle-mère a toujours été la terreur des « gendres », les « brues » peuvent être généralement dominées par le même sentiment, à en juger par les débats auxquels nous assistons.

Le mari étant au front, sa femme, dépourvue de toutes ressources, a quitté le domicile conjugal pour dire domicile chez « belle-maman ». Sa présence y a été tolérée pendant plus d'un an. A cet égard, la Cour d'appel de Liège a rendu un arrêt annulant la légalité de l'institution des tribunaux d'arrondissement.

La Cour de Cassation, saisie du litige d'abord par M. le Procureur général près la Cour d'appel de Liège, ensuite par M. le Procureur général près la Cour de Bruxelles, a statué sur les deux pourvois introduits.

La Cour suprême a décidé qu'il y a lieu de forme dans le pourvoi introduit par M. le Procureur général près la Cour d'appel de Liège et pour cette raison le pourvoi ne sera pas examiné. Quant au pourvoi de M. le Procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, la Cour suprême, statuant, l'a rejeté.

Cette décision consacre définitivement la légalité de l'institution des tribunaux d'arrondissement.

ARGUS.

TRIBUNAL CIVIL DE BRUXELLES

Revue des référés

La « belle-mère » et la « bru »

**Aliments dus à la femme et à l'enfant.**  
M. le Président a rendu précédemment en faveur de la femme en instance de divorce une ordonnance lui allouant un secours alimentaire de 30 francs par mois et un secours alimentaire de 30 francs par mois à l'enfant, à la condition de placer ce dernier dans un pensionnat.

Les conditions fixées par l'ordonnance ont été remplies; cependant, la femme, qui se prétend malade, voudrait que cette ordonnance fut modifiée dans ce sens que l'enfant habituellement avec elle à charge par le mari de lui continuer le secours alimentaire de 30 francs par mois, attribué à l'enfant, soit versé à elle.

La Cour, qui examinait en personne, a fait ressortir la nécessité d'élever l'enfant en tenant compte du respect filial qu'il doit au même titre à son père qu'à sa mère et s'est opposé à ce que l'enfant soit retiré du pensionnat où il reçoit l'éducation qui convient dans cet ordre d'idées.

M. le Président a paru vivement touché de l'argument produit et a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'introduire une modification quelconque dans l'ordonnance susvisée qu'il a confirmée purement et simplement.

ARGUS.

## Les Sports

FOOTBALL A VERVIERS

Un tournoi de football se jouera sous peu à Verviers. Il est organisé par le S.K.F.C. (affilié à l'U.B.S.F.A.) et est ouvert aux clubs suivants de la région de Verviers: a) clubs affiliés à l'U.B.S.F.A.; b) clubs en instance d'affiliation; c) clubs affiliés en instance d'affiliation; d) clubs de la F.C.C.V. ou Fédération des Patronages.

Il est créé trois catégories:

1. Première catégorie: les équipes formées à l'occasion de tous joueurs, quelle que soit la division.

2. Deuxième catégorie: les équipes ne comprenant pas plus de deux joueurs qualifiés de division I (3 matches) des championnats régionaux 1914-1915 de Verviers. Tous les joueurs de l'ancienne Fédération wallonne et de la Fédération des Patronages peuvent donc se faire inscrire dans cette catégorie.

La troisième est réservée aux équipes scolaires.

Un handicap très indécisément établi permet aux petits clubs de s'affranchir avec des chances de succès au surplus, on s'ajoute les avantages attribués aux joueurs de l'équipe gagnante de chaque catégorie.

Le droit d'inscription est fixé à fr. 2,50 au profit des œuvres de l'U.B. Les recettes sont d'ailleurs destinées au même but, suivant les règles fixées par cette Fédération. C'est donc en même temps qu'une belle manifestation sportive, véritablement une fête de charité, que le S.K.F.C. organise à son grand profit de l'U.B. à partir du 14 juin. Aussi nul doute qu'il ne renouvelle de nombreux engagements.

Celui-ci seront reçus jusqu'au 25 mai au Secrétariat général, rue Tranche, 58, Verviers.

A TOURNAI

Le Tournoi régional des divisions I et II s'est terminé dimanche, après avoir soulevé un vif intérêt parmi les sportsmen.

Le dernier match important de la journée qui se disputait au terrain du Racing et qui opposait le team local à l'Industriel F.C. s'est terminé par un draw: 0 à 0. Cette partie présente assez d'intérêt, chaque équipe menant le train à son tour. Durant la première mi-temps, le Racing, en bonne forme, se montra très dangereux et enfonça assez souvent son adversaire, mais ne pousse aucune de ses attaques à fond; pendant le second temps, le jeu fut plus vivant, mais aucune des équipes ne parvint à prendre l'avantage. Les « jaunes » se montrèrent en bonne forme et inquiétèrent souvent les « rouges » et fougues « vifs » et jaunes.

L'Union S. Tournaisienne, gagnante de la Coupe Zimmar, qui rencontrait le Sporting C., lui infligea du 4 buts à 1.

En division II, le Racing, grand favori de cette division, qui devait rencontrer l'Industriel F.C. déclara forfait en faveur de ce club, qui parvient ainsi à la seconde place de classement; l'Union se maintient en tête en battant facilement le Sporting II par 2 buts à 0.

La division III, faite de changements: Personne n'a plus qu'un point d'avance sur l'Union, par suite du forfait du Racing, et à l'égalité; l'Union conserve la seconde place en battant chez lui l'Antioch F.C. par 3 buts à 1 et le Racing, qui semble revenir en forme, s'impose comme un concurrent sérieux par sa victoire sur l'Industriel par 8 buts à 0.

En division IV, le Racing se laisse battre à Antioch par 3 buts à 2, laissant l'Union en tête par suite de sa victoire sur le Racing par 7 à 0.

COURSE A PIED

Une belle réunion au Daring-Club

La section d'athlétisme du Daring-Club organise au profit de l'œuvre des Amis des Enfants de nos soldats, un grand meeting d'athlétisme, qui aura lieu le dimanche 4 juin, à 4 heures. Voici le programme:

1. 100 mètres scratch; 2. 250 mètres handicap; 3. 1.200 mètres 2e catégorie; 4. 1.000 mètres scolaires; 5. saut en hauteur; 6. saut en longueur; 7. grand prix des Ecoles (2.000 m. relay 4 x 200 m.); 8. lancement du poids; 9. lancement du disque; 10. 3.000 mètres par invitation; 11. grand prix des Enfants de nos soldats (relay olympique); 12. 600 mètres, consolation.

LE JEU DE BALLE

A Le Pelote Riga

Le tournoi de troisième catégorie est terminé. Les finales ont donné les résultats suivants:

1re lutte: Coughlin-Aviation (Vandermere) bat la Belle Légère (Verheyen) par 7 jeux à 6.

2e lutte: Les Amis de la Belle Hélène (Dury) battent l'Antioch (Vassart) par 7 jeux à 5.

3e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 8 jeux à 7.

4e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 7.

5e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

6e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

7e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

8e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

9e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

10e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

11e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

12e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

13e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

14e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

15e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

16e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

17e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

18e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

19e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

20e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

21e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

22e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

23e lutte: Les Amis de la Belle Hélène bat l'Antioch par 10 jeux à 8.

Plusieurs discours furent prononcés, notamment par M. Moullé, président des Patrons Pâtisseries, M. Lachaud, président d'honneur de l'œuvre et conseiller communal de Bruxelles, M. Mourat, président des Estropiés et aveugles travailleurs, M. Emile Blomme, directeur des fêtes des Patrons-Pâtisseries. C'est en termes chaleureux que ces messieurs remercièrent les joueurs, vainqueurs et vaincus, ainsi que le Comité organisateur. Une mention spéciale fut faite à M. Impens A., délégué de l'œuvre et à M. Triau Auguste, secrétaire du concours pour le dévouement inlassable dont ils firent preuve.

M. Mourat remercia vivement MM. Moullé, Emile Blomme et Gosselin pour l'activité qu'ils ont déployée pendant la durée du tournoi, ainsi que M. Charles Strubbe, qui a mis gracieusement son billard à la disposition des organisateurs.

MM. Bourgeois, Desire Blomme, Lechien et Nourris, précédés leurs concurrents à cette petite fête de charité et nous furent assister à une audition musicale des plus agréables.

Affiches, Avis et Arrêtés Allemands

AVIS

Comme suite à l'ordonnance du 5 mai 1916 du chef impérial de l'arrondissement de Bruxelles, campagne, il est décidé ce qui suit, pour couper court à tout malentendu:

1. Il est permis aux habitants de l'arrondissement de Bruxelles qui habitent la Belgique à domicile et livrent à la circulation par l'ordonnance du 5 mai, de circuler à bicyclette sans permis spécial dans la Forêt de Soignes. Ils doivent cependant être toujours porteurs de leur certificat d'identité.

2. Abstraction faite de ce qui précède, pour tous les habitants et pour toutes les communes de l'arrondissement de Bruxelles, l'obligation du permis spécial continue à être de rigueur pour la circulation des bicyclettes, et les cyclistes, circulant à l'intérieur, soit à l'extérieur de ces communes, doivent être porteurs d'un permis de circuler à bicyclette.

Bruxelles, le 20 mai 1916.

## Chronique Financière

Bourse officielle de Bruxelles du 25 mai

Il y a de nouveau un peu de relâchement dans les transactions. Les cours, il faut le dire, ne se maintiennent pas trop mal, mais par contre les échanges sont très limités.

« Acheteurs et vendeurs » ont généralement des ordres qui concordent si peu qu'il est devenu difficile de nouer une affaire. Soudain, que cette situation se modifie dès demain.

C'est au groupe colonial que nous rencontrons le plus d'activité, activité qui se concentre principalement sur la part Kasai, qui inscrit les cours de 69-69 1/4, pour faire rapidement après 70, 70 1/2 et 71. Il nous est d'autant plus agréable de noter cette reprise que nous avons été les premiers, il y a une couple de mois, à signaler cette valeur à l'attention de nos lecteurs.

La cap. Union Minière se comporte bien également et s'inscrit à 1285, 1290, 1295 et 1290. L'article que nous avons publié hier sur le marché du cuivre n'aura certes pas passé inaperçu, et les intéressés auront peut-être surtout que l'on prévoit en Amérique comme ici le maintien des hauts prix du métal pendant quelques années encore.

La divid. Simka se retrouve à 410, 407 1/2 et 410. La Sennah Rubber fait 49 1/2 et 49 3/4 et l'ord. Katanga est bien à 2310, 2320 et 2310.

En valeurs de plantations, nous rencontrons encore prendre l'attention à 272 1/2 et 272 1/2, selon le titre de l'œuvre.

A noter aujourd'hui des demandes pour le Mopoli à 425 et des offres en Selangor à 220. La Tanganyika est assez bien travaillée à 74, 73 3/4 et 74.

On se voit plus calme en valeurs charbonnières. Fontaine-Evêque est bien à 3100, des Chevalières sont demandées à 1225 et la Gossion à 1925. Hams-sur-Sambre se tient à 350, le Hasard à 740, la div. Laura à 575. Maurice à 1800 et 1780 et Monceau-Baymont à 170. Il y a argent, d'autre part, en cap. et fond. Hainaut à 410 et 260, en Mase-Diarbois à 2225 et en Petit-Try à 1135.

Nos rentes et lots de villes ont toujours un marché animé:

25 mai

Rente Belge 68 5/8 71 1/4

Bons du Trésor 4 p. e. 1917 100 1/4 100 1/2

Bons du Trésor 4 p. e. 1919 100 1/4 100 1/2

Gros Lot 1885 (Lotto) 101 00 101 00

Viennois 1 1/2 p. e. 1885 (Lotto) 96 00 96 1/4

Viennois 3 p. e. mai 73 3/8 73 3/8

Viennois 3 p. e. janvier 73 3/8 73 3/8

Anvers 1887 80 00 80 1/2

Bruxelles 1905 67 1/2 67 1/2

Bruxelles 1902 62 00 62 1/2

Bruxelles Maritime 62 1/4 62 1/2

Liège 1880 62 1/4 62 3/4

Liège 1897 62 1/4 62 3/4

Liège 1905 65 00 65 1/2

Schneider 130 7/8 130 7/8

Verviers 100 1/2 100 1/2

En obligations industrielles, les échanges gardent leur mouvement habituel. La 4 p. e. de Louvain est bien travaillée à 410 et 410 1/2.

Tr. Toscane sont demandées à 460. Au compartiment bancaire, nous relevons à peu près les mêmes cours que les jours précédents. Banque de Bruxelles est ferme à 932 1/2 et la Caisse de Reports fait 1330.

On se porte acheteur en Banque Centrale Anversoise à 420; en Banque Nationale à 3350 et en Société Générale à 5975.

Peu de chose à dire des valeurs de transports. On recherche Ans-Oreya à 150, on fait 43 1/4 à 43 3/4 et 1085 à 1087 1/2 en Electriques Espagne divid. et fond. et on inscrit le cours de 420 en Secondaires.

Calmé absolu en valeurs sidérurgiques. Cockerill nouvelle est en avance à 1125, ainsi que cap. Monceau à 200, la privil. Trazetkoine à 675 et la cap. Toléries de Konstantinowka à 550. Des demandes se produisent en cap. Olkovaia à 160, en Ougrée à 662 1/2 et en Jeumont TGI de Konstantinowka à 2300.

Aux petites rubriques, nous relevons de belle prise en cap. Nitrate à 80 et 80 1/2 en ord. Prayon fait 1235 et en cap. Verviers du Donetz à 275. La jouiss. Loth est à 61, les Carr. Winczof font 47 1/2 et les Salins de la Moselle s'inscrivent à 20. Il y a toujours argent en Explosifs Favier, mais à 47 1/2 cette fois, contre 46 hier.

Encore de bons prix en Nitrate à 220-222 1/2-225. Lujar se retrouve à 645-640, l'oblig. Badajoz fait 516 1/4, Kolomna est ferme à 447 1/2 et Taganrog plus faible à 470.

C. DEBEURS.

BOURSE DE NEW-YORK

23 mai. — Le début a été assez animé, avec une hausse marquée. Dans la suite, tendance plus languissante, et la hausse n'a pu se maintenir. Baltimore 93 1/8; Canadian 139 5/8; Chesapeake 63 3/4; Erie 11 7/8; Great Northern 122 5/8; Illinois 104; Louisville 130 1/4; Ontario 28; Norfolk and Western 125 3/8; Northern Pacific 114 5/8; Southern Pacific 100 3/4; Southern Railway 23 1/4; Union Pacific 141 1/8; Anaconda 85 3/8; Bethlehem 438; Acier 84 7/8.

BOURSE DE LONDRES

23 mai. — Les changements de cours ne sont pas bien importants. Consolidés 58 1/8; Argentins 67 7/8; Brésil 4 p. e. 52; Japon 4 p. e. 69 5/8; Japon 1905, 91 3/4; Pérou 4 p. e. Pérou 206; Russe 1889, 67 5/8; Marconi 14 1/4; Uruguay 3 1/2 p. e. 63; Achison 110 1/2; Denver 15 3/8; Erie 42 1/2; Southern Pacific 105 1/4; Union 148 3/4; Trust de l'Acier 89 7/8; Venezue 31.

BOURSE D'AMSTERDAM

24 mai. — Les cours se maintiennent à un bon niveau. Amsterdam 182; Ned. Ind. Handelsb. 215; Nederl. Handelsb. 177 1/4; Trust de l'Acier 79 5/8; Vorstenlanden 208; Handelsverein 351; Redjag Leong 124 1/2; Gee. Holl. Petr. 237 1/2; Kon. Nederl. Petr. 644 1/2; Steaua Romana 150; Amsterdam Rubber 202; Holland-America Linie 340; Deli 529 1/2 après 538; Nedam 205; Atchison 102 3/4; Erie 37 7/8; Southern Railway 22 1/2; Union Pacific 137.

BOURSE DE BERLIN

24 mai. — Les deux tendances dans la ligne des cours, qui se sont manifestées dès hier, sont encore plus accentuées aujourd'hui. D'une part, les valeurs d'armement et les valeurs industrielles sont l'objet d'une dépression; d'autre part, les valeurs de paix sont demandées et en partie fortement en hausse.

Les valeurs minières particulièrement souffrent à la suite d'une information d'un journal local d'après laquelle on instituerait un comité d'épreuve pour la fixation future des prix pour les charbons et les fers. La Bourse semble tirer la conclusion, que l'on ne pourrait plus dépasser la limite extrême atteinte par les cours. Certaines valeurs de zinc ont dépassé les cours d'hier.

BOURSE DE PARIS

23 mai. — Les tendances sont assez satisfaisantes.

Emprunt 5 p. e. 88, Rente française 3 p. e. 62,50; Extérieure Espagnole 96, Russe 1906, 88; Russe 1896 3 p. e. 55,50; Turquie 4 p. e. 50,50; Suez 4495 après 4465; Bakou 1280, Riankoff 353, Lianoff 275, Maltzew 505, Toulia 1179, Rio-Tinto 1800, Cape-Copper 113, China Copper 321, Utah Copper 494, Tharsis 154, De Beers 300,50 après 294, Jagersfontein 82,50.

COURS DU CHANGE AMSTERDAM

21 mai

Londres 11 525 11 515

Berlin 44 80 44 80

Paris 40 95 40 95

Stuttgart 31 30 31 30

Vienna 31 30 31 30

Copenhague 73 75 73 00

Stockholm 73 95 73 25

METEAUX

Londres 2 mai 21 mai

Cuivre comptant 137 50 134 50</



